

AOÛT 2000

Le glacis fortifié de Paris et l'aménagement de l'Ile-de-France

Les travaux sur l'histoire de Paris négligent souvent la dimension régionale qu'à toujours eu la capitale et oublient en général ses défenses extérieures. Dès le Moyen-Âge, Paris a été protégé à distance par des villes fortifiées : Saint-Denis, Pontoise, Mantes, Houdan, Melun...

Ces défenses ont pris une nouvelle forme au XIX^e siècle après des alertes sérieuses ayant mis en question la protection de la capitale : 1792, 1814 et 1815. D'ailleurs, dès la fin du XVII^e siècle, Vauban avait préconisé de reconstruire des fortifications qui avaient été détruites et de les renforcer.

Ces défenses constituent donc une approche originale et peu étudiée de l'aménagement du territoire régional.



Fort de Champigny : la descente vers les douves transformées en promenade publique.

Francine Toma, Médiathèque Laurif

Si les défenses anciennes ont contribué à l'essor des petites villes, celles qui ont été édifiées depuis le XIX^e siècle n'en participaient pas moins à l'aménagement de l'Ile-de-France : routes et voies ferrées stratégiques, emprise *non aedificandi* des forts souvent situés sur des crêtes. Autant de défenses ayant laissé des traces significatives dans la géographie et les paysages régionaux dont les aménagements actuels sont toujours tributaires. Pensons en particulier à la ville de Paris toujours «protégée» par l'enceinte du périphérique venue se caler sur celle des fortifications. L'ancienne emprise stratégique, devenue une importante réserve foncière aux lendemains de la première guerre mondiale a permis d'édifier des immeubles sociaux et les équipements de la ceinture verte : squares et équipements sportifs. Quant aux lignes de chemin de fer de la petite et de la grande ceinture, elles furent tracées à l'origine à des fins stratégiques afin de ravitailler les différents ouvrages. Elles ont perdu cette fonction, tout en marquant toujours profondément le paysage, certains tronçons de la grande ceinture restant par ailleurs toujours en service.

Trois systèmes successifs

Les défenses extérieures de Paris peuvent être décrites en trois systèmes successifs en négligeant des formes transitoires : celui de 1840, celui de Séré-de-Rivières, et enfin le système de 1940 qui présente moins d'intérêt pour l'aménagement.

Le système de 1840 : une enceinte fortifiée et des forts

L'ensemble des fortifications édifié à partir de 1840 à l'initiative du gouvernement de Louis-Philippe et surtout de Thiers, Président du conseil au moment de la décision, a laissé des traces importantes. La France, alors isolée par une crise diplomatique au sujet de la question d'Orient, décide dans l'urgence de construire une enceinte fortifiée et des forts. De l'enceinte, il ne reste presque rien dans Paris ; elle est détruite après la première guerre mondiale... Mais le souvenir subsiste : les «fortifs», bien connues des Parisiens, l'expression «*intra-muros*», les boulevards «des maréchaux», le tracé du périphérique et les limites fixées en 1860 lors de l'annexion des



Francine Toma, Médiathèque Laurif

Fort de Charenton : immeuble construit dans le fossé initialement prévu pour garantir des vues libres et dégagées.

communes comprises dans l'enceinte. Cette enceinte a joué un grand rôle en protégeant la ville en 1870 et en 1914.

Mais on oublie souvent que le dispositif comportait aussi des forts extérieurs subsistant presque en totalité : la forteresse du Mont Valérien, les forts de la Briche, de l'Est, d'Auberwilliers, de Romainville, de Noisy-le-Sec, de Rosny, de Nogent, le Fort-Neuf de Vincennes, les forts de Charenton, d'Ivry, de Bicêtre, de Montrouge, de Vanves, d'Issy. Mais ils sont pour la plupart toujours occupés par des unités militaires, et donc peu accessibles.

Tous ces forts ont contribué à la défense de Paris pendant le siège de 1870. Ceux de Vanves et d'Issy ont été le théâtre de combats lors de la chute de la commune en 1871.

Le système de Séré-de-Rivières

Après 1871, l'expérience du siège avait montré l'intérêt d'empêcher un ennemi d'occuper les collines d'Île-de-France utilisées par les allemands pour bombarder Paris lors du conflit. De plus, la perte de l'Alsace-Lorraine avait rapproché la frontière.

Paris est alors englobé dans un vaste programme de fortification mis en œuvre par le Général Séré-de-

Rivières (1815-1895). Ce dernier, directeur du Génie de 1874 à 1880, a fait de Paris le centre d'un immense «camp retranché» constitué par la troisième ligne d'un dispositif échelonné à partir des places de l'Est : Verdun, Toul, Épinal et Belfort, puis La-Fère, Laon et Reims.

Des forts sont alors construits sur les hauteurs de la grande périphérie parisienne, dans des positions dominantes. Ils sont complétés par des ensembles d'ouvrages secondaires, batteries et redoutes qui ont presque tous disparu. Mais les forts subsistent, souvent très dégradés et à l'état d'abandon. Toutefois, ils bénéficient parfois d'initiatives de restauration.

Les groupes de forts, construits entre 1874 et 1882 sont répartis en trois secteurs. On trouve au nord : Cormeilles, Montlignon, Domont, Montmorency, Écouen, la Butte-Pinçon et Stains. Le second secteur, à l'Est est constitué par les forts de Vaujours, Chelles, Villiers, Champigny, Sucy, et Villeneuve-Saint-Georges. Le secteur sud-ouest enfin, compte les ouvrages de Palaiseau, Villeras, Haut-Buc, Saint-Cyr, et du Trou d'Enfer.

Sont ici énumérés les principaux ouvrages, plusieurs d'entre eux sont de remarquables témoins de l'architect-

ture militaire de leur époque. Ces forts n'ont pas subi le feu de l'ennemi, contrairement à ceux de 1840, mais ils ont joué un important rôle de dissuasion en 1914. Le camp retranché avait alors été mis en état de défense par le Général Gallieni, les forts étant notamment complétés par de très nombreuses batteries d'artillerie : aux jours décisifs des 3 et 4 septembre 1914, les troupes allemandes parvenaient à leur portée. Les batailles de l'Ourcq et de la Marne se déclenchèrent à ce moment.

Le système de 1940

Un troisième système de défense, presque totalement oublié, a été édifié en 1939 et 1940, sous la forme d'une ligne de blockhaus le long de l'Oise, de la Nonette et de l'Ourcq. Il s'agit de la «ligne Chauvineau», du nom du général qui commandait alors le Génie. Du fait de l'urbanisation, ces vestiges ont pratiquement disparu dans le Val-d'Oise mais on en trouve encore en Seine-et-Marne et surtout, en dehors de l'Île-de-France, dans le département de l'Oise. Cette ligne a servi de position de repli pour les troupes françaises aux heures dramatiques des 10 et 13 juin 1940, et des hommes se sont sacrifiés là pour défendre Paris.

Un patrimoine oublié mais précieux

L'ensemble des forts et ouvrages militaires extérieurs à Paris constitue un patrimoine quasiment oublié. L'urbanisation de l'agglomération parisienne, la forte pression foncière, la négligence ou l'absence d'intérêt des services ou organismes qui les occupent ont entraîné des destructions ou des dégradations irrémédiables.

On ne peut certainement pas conserver sans modification des édifices isolés ou inadapés à une utilisation

actuelle, mais au moins faut-il souhaiter un certain respect au regard de la conservation d'un patrimoine historique.

En Ile-de-France, ce patrimoine revêt une signification particulière en raison même du fait qu'il était une protection de la Capitale.

Des modèles d'architecture militaire

Les fortifications d'Ile-de-France offrent une gamme d'exemples de différents types d'architecture militaire représentant diverses époques. On met à part le complexe constitué par le château et le fort neuf de Vincennes, bien conservé et restauré, le château étant une sorte de campus consacré à divers services historiques militaires.

Les autres ouvrages datant de 1840 sont souvent encombrés par des constructions récentes qui les défigurent. Mais ils conservent des portes et des enceintes bastionnées bien préservées.

Les forts dus à Séré-de-Rivières sont souvent des édifices très intéressants et fort beaux, mais dans un état de délabrement et d'abandon qui exigerait d'importants travaux de nettoyage et d'entretien. La plupart sont submergés par une végétation exubérante, alors qu'ils avaient été conçus avec leurs abords pour bénéficier de



Le chasseur d'Afrique de la redoute de Gravelle : un décor au bord de l'autoroute A4.

Francine Tona, Médiathèque Iaurif

vues libres et dégagées sur tout le paysage visible.

Un patrimoine bien situé

Ces forts de la grande couronne sont systématiquement placés sur des sites dominants, des buttes témoins et des reliefs de côte d'où l'on contrôle les plaines environnantes.

Ils offriraient, au prix de déboisements et aménagements, des sites superbes, boisés, étranges, donnant des vues lointaines sur l'Ile-de-France. En dehors de quelques initiatives n'ayant abouti qu'à des résultats par-

tiels, quoique honorables, on comprend mal une certaine indifférence des collectivités territoriales à l'intérêt de ces sites. En fait, le coût des restaurations et la difficulté de trouver une utilisation pour ces ouvrages expliquent, sinon l'indifférence, du moins les réticences et les hésitations.

Perspectives après inventaire

En 1993, l'Iaurif, en partenariat avec l'Association Vauban avait fait procéder à un inventaire des fortifications extérieures à Paris construites de 1792 à 1944. Un retravail accompagné de quelques compléments est disponible. Bien qu'il ne s'agisse pas de la mise à jour complète et de l'étude plus approfondie qui seraient nécessaires, on souhaite ainsi répondre aux demandes de personnes, de groupements, ou de collectivités, ou encore aux besoins de la connaissance historique. La publication initiale avait en effet contribué à susciter des initiatives de restauration ou de mise en valeur de certains ouvrages.

Une prise en compte dans l'aménagement

En raison de leur situation, les fortifications ont joué un rôle considérable dans l'aménagement des villes. À Paris, cela est sensible dans le plan de la ville, les voies de communication, les phases d'expansion de la cité. Aujourd'hui, ce sont avant tout les forts de la proche et de la grande couronne qui subsistent. Mais, ne serait-ce qu'en raison de l'importance des emprises foncières qu'ils occupent, ils ne peuvent pas être négligés dans tous les plans d'aménagement urbain ou paysager.

Il ne faut pas que l'encombrement de décharges et la prolifération d'une végétation sauvage créent des lieux faisant fonction de repoussoirs comme



Jardins familiaux autour du fort d'Ivry.

Francine Tona, Médiathèque Iaurif

le Fort d'Aubervilliers, transformé en un immense dépôt de carcasses de voitures. Au contraire, leur architecture, les vues qu'ils offrent, leur place dans le paysage pourraient en faire des sites privilégiés.

Des aménagements simples offrirait des espaces verts inespérés dans les zones à forte densité de l'agglomération. C'est le cas des jardins familiaux établis dans les anciens fossés du fort d'Ivry. D'autres sites, aujourd'hui peu ou pas accessibles au public, seraient parmi les plus beaux de la région. On pense au Mont Valérien, à Domont ou à Corneilles.

Un patrimoine à protéger

Il existe des procédures de protection : classement comme monument historique, inscription à l'inventaire supplémentaire, zones de protection du patrimoine architectural et urbain et paysager (Z.P.P.A.U.P.), patrimoine rural non protégé (P.R.N.P.). Se posent toujours des problèmes pratiques d'utilisation, d'animation, de sécurité et de gardiennage, et donc de financement. Mais il est souhaitable que les efforts et l'attention des collectivités territoriales (région, départements, communes, entités intercommunales) et de l'État se portent sur ce patrimoine délaissé... Et il ne faut pas perdre de temps car des dégradations ou des destructions sont encore survenues depuis l'inventaire effectué en 1993.



Franche Toma, Médiathèque Iaurif

Des travaux en cours au fort de Champigny...

Les forts et la mémoire nationale

Les forts d'Ile-de-France n'ont évidemment pas le même prestige historique ou la résonance émotionnelle que ceux de Verdun, auxquels certains s'apparentent par leur conception. Mais, du fait de leur rôle de défense de la capitale, leur histoire est associée aux circonstances dans lesquelles l'ennemi est parvenu aux portes de Paris, l'assiégeant, ou, pire, l'occupant. Ils ont également souvent été partie prenante dans les changements de régime, les insurrections, les actes de répression ou de résistance.

Les dates où ces forts ont joué un rôle sont celles de drames nationaux : 1870, 1871, 1914, 1940, 1944. On y a beaucoup emprisonné ou fusillé à toutes les époques de notre histoire intérieure ou internationale : opposants, insurgés, résistants, patriotes, traîtres. Ce sont donc des lieux de mémoire signalés par quelques monuments. Celui du Mont Valérien est bien connu, mais beaucoup d'autres sont à peu près oubliés.

Pour en savoir plus

Les fortifications en Ile-de-France 1792-1944, Association Vauban / Iaurif, 1993, Réédition juin 2000.